

RAPPORT N° 95/6-24
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR CREATION, ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT
DE VOIES PUBLIQUES

Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie des parcelles, l'emprise nécessaire à la création, l'élargissement ou au redressement desdites voies –confer le tableau joint en annexe–.

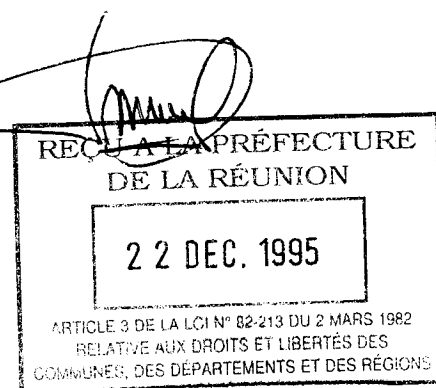
Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 95/6-24
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995**

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR CREATION, ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT
DE VOIES PUBLIQUES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 95/6-24 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission, Aménagement ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition, dans la limite de 10 % de la superficie des terrains faisant l'objet d'un permis de construire (en annexe) pour création, élargissement ou redressement de voies publiques, et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 2

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

DELIBERATION N° 95/6-24

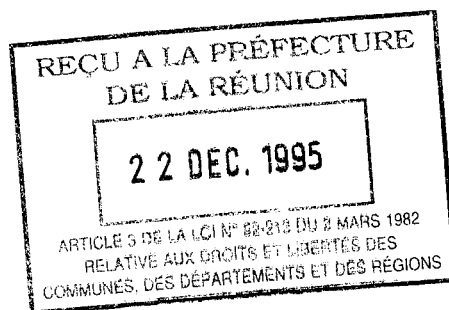
ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1995



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**ANNEXE AU RAPPORT N° 95/6-24
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995**

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR CREATION, ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT
DE VOIES PUBLIQUES**

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
AN 152	119 Rue Général de Gaulle 97400 Saint-Denis	Société S.I.D.E.
AN 322	16 Rue d'Après 97400 Saint-Denis	Harry Raymond BOURDAGEAU
AO 231	157 Rue Sainte-Marie 97400 Saint-Denis	KWONG-CHEONG
AO 314	123 Rue Roland Garros 97400 Saint-Denis	Sulliman ONIA
AP 61	343 Rue Maréchal Leclerc 97400 Saint-Denis	Marcel FO YAM
AS 442 AS 530	47 Rue Mazagran 97400 Saint-Denis	Antoine TEVANE
AS 501 AS 529	47 Rue Mazagran 97400 Saint-Denis	Marc S. RANGAYANAGUY
AW 331	Rue Tessan Route de Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	Joseph Roger DIJOUX
AY 126	22 Rue Marcel Pagnol Champ-Fleuri 97490 Sainte-Clotilde	Michel BENARD
BC 225	Ruelle Pitel 97490 Sainte-Clotilde	S.E.M.A.D.E.R.
BE 61	33 Rue Emile Grimaud 97490 Sainte-Clotilde	M. Liliane PROMI
BD 608	Chemin Tessan 97490 Sainte-Clotilde	Jean AH LOYE
BE 131	Angle Chemin Lory-les-Bas Impasse Café Marron 97490 Sainte-Clotilde	Harry ABROUSSE
BH 207	47 Rue Lacroix 97490 Sainte-Clotilde	Eric Michel CLAIN
BP 226	11 Chemin des Maraîchers Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Marie-Anne YU-YUENG
BP 240	3 et 7 Chemin des Maraîchers Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Camille Noël PAYET
BR 1685	123 Chemin Grand Canal Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Sully GRONDIN

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/6-24

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
BS 81	43 Chemin Ylang-Ylang Moufia 97490 Sainte-Clotilde	André BENA
BS 553	36 Chemin Bancoul Moufia 97490 Sainte-Clotilde	J. Philippe SAUTRON
BS 1304 BS 1310	13 Rue des Pervenches Moufia 97490 Sainte-Clotilde	Micheline DIJOUX
CD 136	25 Rue Bougainvilliers 97417 La Montagne	Jean Gabriel PINOT
CE 102	45 Ruelle Bambous Saint-Bernard 97417 La Montagne	Aurélien WANWALSCAPPEL
CE 700	21 Chemin Dépêche 97417 La Montagne	M.A. THIONG SION
CR 197	Chemin du Piton Saint-François 97400 Saint-Denis	Vincent HOAREAU
CR 201	Chemin du Cimetière Saint-François 97400 Saint-Denis	Rémy LAYEMAR
CT 251	Chemin Andréa Hoarau Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	Nathalie HOARAU
DE 161	Allée des Saphirs Bellepierre 97400 Saint-Denis	Jocelyn Jean FOLGOAT
DS 309	93 Rue des Goyaves 97490 Sainte-Clotilde	Solange SEVAMY
DW 99 DW 101 DW 103	Chemin des Brises et Rue Longue 97417 La Montagne	Danièle ABADIE
DZ 84	46 Chemin Hautbois 97417 La Montagne	Claude André LATCHOUMANE
EK 80 EK 81 EK 198	Chemin Neuf 97417 La Montagne	S.I.D.R.
ES 29	Rue des Paniers Rampes de Saint-François 97400 Saint-Denis	S.C.I. Saint-Denis Pierre
HB 18	97 Boulevard Notre-Dame Route de Montgaillard 97400 Saint-Denis	Yves LEE YIM TIM
HB 168	23 Route de Montgaillard 97400 Saint-Denis	S.C.I. Trinité Montgaillard

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
HI 49	6 Chemin des Bringelliers 97490 Sainte-Clotilde	Alain HUYEZ
HC 10	109 Chemin Finette Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	M. Lucette DAMOUR
HD 29	134 Chemin Finette Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	Gérard PANECHOU
HE 73	184 Chemin Finette Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	Marie Ange BEGUE
HH 98	63 Chemin des Pêchers Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	J. Bernard LARAVINE
HH 122	18 Chemin des Grenadiers Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde	Antoine MINATCHY
IB 27	Chemin des Grévielléas Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Guy MAILLOT
IE 51	17 Chemin des Filaos Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Angélique DIJOUX
IE 181	41 Chemin du Milieu Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Philippe GUILLOT
IE 217	Chemin Philibert Commerson Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Christian SORINAS
IE 246	63 Chemin Bois-Rouge Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Carole Anne M. CAYE
IE 277	18 Chemin du Milieu Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Luçay GROENDU
IH 31	Chemin de l'Eglise Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Association Congrégation des Filles de Marie
IK 80	Chemin Bois-Rouge Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Gilbert FARRENG
IL 25	4 bis Chemin des Chokas Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Gérard RASSABY
IM 46	Rue Jules Reydellet Bretagne 97490 Sainte-Clotilde	Jean Louis LAIWA

RECUEIL A LA PREFECTURE
DE LA REUNION

22 DEC. 1995

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

LE MAIRE
Michel TAMAYA

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 15 décembre 1995

